

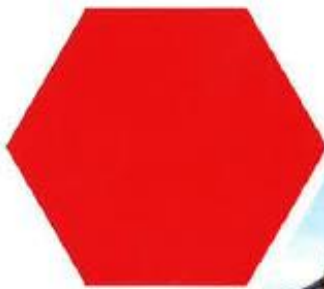


COMMUNE DE

Gubloux

N° 2 Juillet 2021

Bulletin communal



MOT DU SYNDIC



Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,
Chères Giblousiennes, Chers Giblousiens,

C'est parti pour une nouvelle législature, la deuxième de notre commune fusionnée ! Il est coutume de dire que la mise en œuvre d'une fusion prend au moins 10 ans : ceci est d'autant plus vrai pour la grande fusion que nous connaissons. Si bon nombre d'éléments ont été mis en place, à l'instar de l'uniformisation des pratiques et règlements communaux ainsi que l'intégration des services, il reste encore tant à faire pour renforcer et pérenniser cette nouvelle dynamique régionale.

Les cinq premières années furent néanmoins déjà intenses pour les autorités et le personnel communal, avec le souci d'intégrer l'ensemble des anciennes administrations et d'assurer au mieux la continuité des prestations. Je tiens ici à remercier vivement toutes les personnes qui se sont engagées avec passion et dévouement de 2016 à 2021, avec une pensée particulière pour les élu.e.s qui ont désormais rendu leur tablier : un énorme MERCI !

« C'est le cœur et non le corps qui rend l'union inaltérable » (*Publius Syrus*). Ce proverbe romain illustre un enjeu important de cette prochaine législature : fédérer notre Commune pour que chacune et chacun d'entre nous se sente pleinement giblousien.ne ! Cela passe par une commune encore plus efficace et à l'écoute de ses citoyennes et citoyens, une commune qui se développe tant avec ambition que raison et qui soit visionnaire pour appréhender avec sérénité les enjeux futurs.

Les défis restent nombreux, à commencer par la concrétisation de l'optimisation de notre administration communale. La nouvelle organisation et les moyens qui en découleront permettront de renforcer l'action de l'exécutif communal et les prestations à la population. Cela permettra également de poursuivre d'autant plus le développement des infrastructures communales au sens large et d'accompagner au mieux l'essor démographique, ce qui est une préoccupation majeure des nouvelles autorités.

L'ensemble de ces éléments permettront également de favoriser la poursuite d'une riche vie sociétale au sein de nos villages. Je profite également de remercier l'ensemble des personnes qui s'engagent au quotidien dans les nombreuses associations sportives et culturelles de notre commune, ainsi que tous les acteurs, notamment les établissements publics, qui œuvrent en faveur d'une riche vie villageoise. Vous contribuez à faire vivre notre collectivité, gage d'une précieuse cohésion, ce qui sera d'autant plus important ces prochains mois avec une très attendue amélioration de la situation sanitaire.

Enfin, il sera porté une attention particulière à la communication afin de mieux mettre en avant les apports de la fusion, bon nombre de tâches et de prestations restant encore trop peu connues de la population. Pour l'heure, un effet visible est la bonne santé financière de la commune dont les citoyen.ne.s pourront bénéficier avec une baisse d'impôts rétroactive pour l'année 2020. Les travaux de ces prochains mois, avec l'élaboration d'un programme de législature et la préparation du prochain budget, permettront de donner une vision plus claire des développements projetés en la matière durant cette législature.

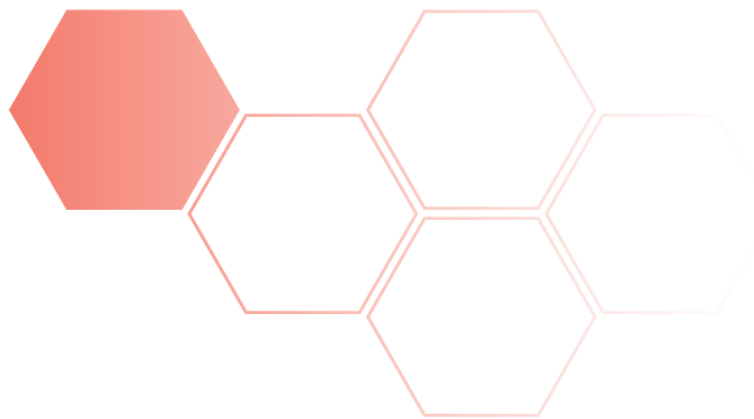
Le Conseil communal a hâte de travailler à ces différents objectifs et se réjouit également de pouvoir vous rencontrer prochainement ! Bel été à toutes et tous !

Fabien Schafer
Syndic

SOMMAIRE

Mot du syndic.....	3
Présentation des Membres du Conseil général.....	6
Le Bureau du Conseil général.....	10
Les Commissions.....	11
Commission financière.....	11
Commission des naturalisations.....	11
Commission d'aménagement.....	11
Commission sociale.....	11
Commission des affaires scolaires et extrascolaires.....	11
Commission de l'enfance et de la jeunesse.....	12
Commission des sports.....	12
Commission de la culture.....	12
Commission de l'énergie.....	12
Commission des transports et des routes.....	12
Commission des eaux.....	13
Comité de direction du Home médicalisé du Gibloux (HMG).....	13
Le Conseil communal.....	13
Politique communale.....	14
Finances.....	14
Comptes 2020.....	14
Facturation des impôts.....	21
Recommandations et divers.....	22
Culture - Sport - Loisirs.....	22
Mérite sportif de Gibloux 2021.....	22
Prix culturel de Gibloux 2021.....	22
Abonnement culturel pour les jeunes de moins de 26 ans.....	23
Energie.....	23
Economiser de l'énergie en télétravail : un jeu d'enfant.....	23
Le Conseil général.....	24
Décisions du Conseil général.....	24
Informations de l'administration.....	26
Personnel communal.....	26
Départ.....	26
Fermeture d'été.....	26
Fête nationale.....	26
Service technique.....	26
Biodiversité.....	26
Recyclage du PET.....	27
Nouveautés au Service technique.....	27
Service social du Gibloux.....	27
Nouveaux horaires d'ouverture.....	27

Service des curatelles du Gibloux	28
Nouveaux horaires d'ouverture	28
Ludothèque du Gibloux	28
Horaires d'ouverture durant les vacances d'été	28
Ecoles maternelles	28
La Chrysalide - Changement de directrice	28
La Maison des Petits	29
Bois de feu.....	30
Informations générales	31
Famiya Service de garde d'enfants.....	31
Les Lignes de Santé.....	32
Gibloux Solidaire	33
Susy Utzinger – Fondation pour le bien-être des animaux	33
Contrôle des champignons.....	34



PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL



Arbellay Joseph
Rossens
1956
Informaticien



Balmer Catherine
Vuisternens-en-Ogoz
1961
Enseignante



Barras Gilles
Farvagny
1961
Employé postal



Berger Roland
Rossens
1967
Technico-commercial
chauffage



Berset Florian
Estavayer-le-Gibloux
1974
Responsable projet



Bossy Sébastien
Corpataux
1979
Ingénieur géomètre



Bove Christian
Rossens
1962
Conseiller financier



Bulliard Léo
Farvagny-le-Petit
1996
Etudiant en histoire
contemporaine



Carrel Jean-Baptiste
Rossens
1960
Chef de projet



Castella Frédéric
Corpataux
1972
Informaticien



Chassot Claude
 Villarsel-le-Gibloux
 1956
 Retraité fonction
 publique



Clément Stéphane
 Posat
 1967
 Electricien, responsable
 de projet Télécom



Clerc Florian
 Corpataux
 1977
 Collab. spécialisé
 Groupe E, enseignant



Corpataux Sarah
 Villarlod
 1966
 Secrétaire médicale



Cuany Philippe
 Farvagny-le-Petit
 1983
 Ingénieur HES en
 télécommunications



Dafflon Anne
 Vuisternens-en-Ogoz
 1958
 Enseignante



Dietrich Christèle
 Corpataux
 1980
 Chargée de
 communication



Donadello Christophe
 Rossens
 1970
 Technicien en bois



Dubuis Cédric
 Villarlod
 1971
 Chef support systèmes
 sécurité aérienne



Ducrest Catherine
 Rossens
 1974
 Technicienne en
 radiologie



Egger Valérie
 Corpataux
 1982
 Enseignante



Eltshinger Bernard
 Posat
 1953
 Chef de vente retraité



Favre Valentin
 Corpataux
 1995
 Technicien ES bois



Frioud Jacques
 Rossens
 1978
 Ingénieur agronome



Geinoz Sébastien
 Rueyres-St-Laurent
 1971
 Directeur informatique



Gobet Didier
 Posat
 1963
 Comptable



Godel Stiobban
 Estavayer-le-Gibloux
 1992
 Agriculteur



Gremion Hélène
 Farvagny-le-Petit
 1958
 Formatrice pour adultes



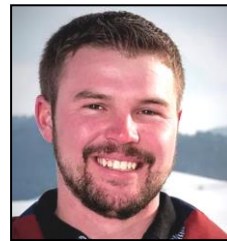
Grünenfelder Armin
 Vuisternens-en-Ogoz
 1991
 Agriculteur



Krayenbühl Pascal
 Corpataux
 1963
 Ingénieur agronome



Macheret Yasmine
 Vuisternens-en-Ogoz
 2001
 Etudiante



Michel Ludovic
 Villarsel-le-Gibloux
 1997
 Agriculteur



Monney Bastien
 Vuisternens-en-Ogoz
 1989
 Conducteur de travaux



Monney Sylvain
 Corpataux
 1999
 Etudiant



Neuhaus Patric
 Farvagny
 1965
 Chef d'entreprise



Perriard Vincent
 Rossens
 1989
 Gestionnaire de
 projets, économiste



Pesenti Elias
 Rossens
 1986
 Biologiste, inspecteur
 de la chasse



Pittet Marianne
 Villarlod
 1959
 Educatrice



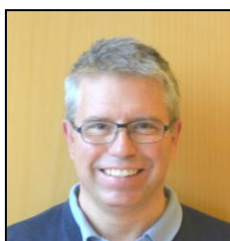
Pochon Claudine
 Farvagny-le-Petit
 1957
 Retraitée



Reynaud Jacques
 Farvagny-le-Grand
 1961
 Informaticien



Rosa Nathan
 Farvagny-le-Grand
 1996
 Employé de
 commerce, étudiant



Roussi Alain
 Farvagny-le-Grand
 1962
 Licence en pédagogie
 curative



Savoy Philippe
 Corpataux
 1976
 Directeur d'école
 HEMU



Schwaller Laurent
 Rossens
 1971
 Responsable sécurité,
 environnement



Sciboz Kevin
 Farvagny-le-Grand
 1991
 Chef de chantier



Spicher Caroline
 Vuisternens-en-Ogoz
 1970
 Gestionnaire en
 tourisme



Tritten Sophie
Vuisternens-en-Ogoz
1976
Juriste



Vernaglione Ludovic
Rossens
1978
Chef de vente



Zatloukal Jiri
Posat
1950
Médecin



Zimmerli Charles
Farvagny-le-Grand
1996
Employé de commerce,
huissier



Galley Nadia
Secrétaire du
Conseil général

LE BUREAU DU CONSEIL GÉNÉRAL

Présidence 2021-2022	Tritten Sophie	Cercle de Vuisternens-en-Ogoz
Vice-présidence 2021-2022	Ducrest-Wyssmüller Catherine	Cercle de Rossens
Scrutateurs/trices	Bossy Sébastien	Cercle de Corpataux-Magnedens
	Bulliard Léo	Cercle de Farvagny
	Berset Florian	Cercle de Le Glèbe
	Schwaller Laurent	Cercle de Rossens
	Yasmine Macheret	Cercle de Vuisternens-en-Ogoz



LES COMMISSIONS

Commission financière

Krayenbühl	Pascal	Président	Corpataux-Magnedens
Reynaud	Jacques		Farvagny
Geinoz	Sébastien		Le Glèbe
Bove	Christian		Rossens
Dafflon	Anne	Secrétaire	Vuisternens-en-Ogoz

Commission des naturalisations

Castella	Frédéric		Corpataux-Magnedens
Gobet	Didier		Farvagny
Gremion-Piccand	Hélène		Farvagny
Godel	Stiobban		Le Glèbe
Arbellay	Joseph		Rossens
Frioud	Jacques		Rossens
Tritten	Sophie		Vuisternens-en-Ogoz
Schafer	Fabien		Conseil communal (voix consultative)

Commission d'aménagement

Ayer	Dominique	Président	Conseil communal
Nieva	José		Conseil communal
Bossy	Sébastien		Corpataux-Magnedens
Cuany	Philippe		Farvagny
Chassot	Claude		Le Glèbe
Donadello	Christophe		Rossens
Monney	Bastien		Vuisternens-en-Ogoz
Gillard	Anne-Sophie		Service technique (voix consultative)

Commission sociale

Carbonnier	Diana	Présidente	Conseil communal Gibloux
Frossard	Hicham		Conseil communal Hauterive/FR
Dietrich-Clerc	Christèle		Corpataux-Magnedens
Barras	Gilles		Farvagny
Pittet	Marianne		Le Glèbe
Ducrest-Wyssmüller	Catherine		Rossens
Spicher	Caroline		Vuisternens-en-Ogoz
Bartholmä	Cornélia		Contrôle de l'habitant
Villet	Nicole		Service social (voix consultative)

Commission des affaires scolaires et extrascolaires

Gremaud	Julien	Président	Conseil communal
Egger	Valérie		Corpataux-Magnedens
Pochon	Claudine		Farvagny
Roussi	Alain		Farvagny
Geinoz	Sébastien		Le Glèbe
Vernaglione	Ludovic		Rossens
Dafflon	Anne		Vuisternens-en-Ogoz
Clerc	Antoinette		Adm. scolaire et extrascolaire (voix consultative)

Commission de l'enfance et de la jeunesse

Gremaud	Julien	Président	Conseil communal
Frick	Geneviève		Conseil communal
Monney	Sylvain		Corpataux-Magnedens
Rosa	Nathan	Secrétaire	Farvagny
Neuhaus	Patric		Farvagny
Ludovic	Michel		Le Glèbe
Schwaller	Laurent		Rossens
Moosmann	Chantal		Vuisternens-en-Ogoz
Chavanne	Marion		Responsable FriTime

Commission des sports

Frick	Geneviève	Présidente	Conseil communal
Monney	Sylvain		Corpataux-Magnedens
Eltschinger	Bernard		Farvagny
Sciboz	Kevin		Farvagny
Ludovic	Michel		Le Glèbe
Pesenti	Elias		Rossens
Grünenfelder	Armin		Vuisternens-en-Ogoz

Commission de la culture

Frick	Geneviève	Présidente	Conseil communal Gibloux
Thalmann	Bernard		Conseil communal Hauterive/FR
Savoy	Philippe		Corpataux-Magnedens
Gremion-Piccand	Hélène		Farvagny
Bulliard	Léo		Farvagny
Corpataux	Sarah		Le Glèbe
Frioud	Jacques		Rossens
Grünenfelder	Armin		Vuisternens-en-Ogoz
Chappuis	Yvan		Association La Tuffière (voix consultative)

Commission de l'énergie

Nieva	José	Président	Conseil communal
Clerc	Florian		Corpataux-Magnedens
Clément	Stéphane		Farvagny
Dubuis	Cédric		Le Glèbe
Berger	Roland		Rossens
Monney	Bastien		Vuisternens-en-Ogoz
Boschung	Serge		Spécialiste
Gillard	Anne-Sophie		Service technique (voix consultative)
Lehmann	André		Cons. Cité de l'énergie (voix consultative)

Commission des transports et des routes

Rumo	Yves	Président	Conseil communal
Favre	Valentin		Corpataux-Magnedens
Zimmerli	Charles		Farvagny
Dubuis	Cédric		Le Glèbe
Arbellay	Joseph		Rossens
Monney	Bastien		Vuisternens-en-Ogoz
Soldini	Matteo		Spécialiste
Collaborateur à désigner selon projets			Service technique (voix consultative)

Commission des eaux

Berset	Roger	Président	Conseil communal
Schafer	Fabien		Conseil communal
Bossy	Sébastien		Corpataux-Magnedens
Zatloukal	Jiri		Farvagny
Godel	Stiobban		Le Glèbe
Perriard	Vincent		Rossens
Balmer	Catherine		Vuisternens-en-Ogoz
Collaborateur à désigner selon projets			Service technique (voix consultative)

Comité de direction du Home médicalisé du Gibloux (HMG)

Eltschinger	Bernard	Président	Désigné par le Conseil communal
Carbonnier	Diana		Conseil communal Gibloux
Schafer	Fabien		Conseil communal Gibloux
Thalmann	Bernard		Conseil communal Hauterive/FR
Favre	Valentin		Corpataux-Magnedens
Roussi	Alain		Farvagny
Berset	Florian		Le Glèbe
Carrel	Jean-Baptiste		Rossens
Balmer	Catherine		Vuisternens-en-Ogoz
Personne à désigner			Direction du HMG (voix consultative)

LE CONSEIL COMMUNAL



La présentation du Conseil communal fera l'objet d'un article dans le prochain bulletin communal qui paraîtra au mois d'octobre.

POLITIQUE COMMUNALE

FINANCES

Comptes 2020

Les comptes 2020, 5^e exercice de la commune de Gibloux, ont été approuvés par le Conseil général dans sa séance du 31 mai 2021 sur la base du rapport de l'organe de révision Fiduservice SA.

En dépit des incertitudes liées aux réformes fiscales et à la crise sanitaire dont nous pouvions craindre qu'elles péjorent rapidement les équilibres financiers, les finances communales affichent une santé réjouissante. Le respect du budget et un contrôle attentif des dépenses par les services communaux ont pour conséquence une modération des charges. L'augmentation régulière de la population et, de manière générale, le développement économique de la commune sont à l'origine des excédents de recettes fiscales.

Il convient de souligner que les excédents des comptes de résultats sur cinq ans (près de 12 MFr) ont permis de limiter la progression de la dette communale, malgré le financement pour près de 28 MFr d'investissements. Toutefois, les développements à venir des infrastructures communales exigeront encore d'importants investissements. Il s'agit, par conséquent, de rester prudent dans la mise en œuvre de mesures visant à réduire ces excédents. Ils sont et resteront bienvenus pour limiter le recours à l'emprunt pour le financement de nos investissements.

Les revenus fiscaux, en particulier les revenus de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, présentent des excédents importants déjà depuis plusieurs exercices. Dans l'attente de certitudes concernant ces recettes qui nous permettraient d'envisager une baisse du coefficient d'impôt communal à la fois plus fondée et plus pérenne, il est temps de faire profiter nos contribuables de la bonne santé des finances communales.

C'est pourquoi, compte tenu du résultat des comptes de l'exercice 2020, un rabais d'impôt est octroyé à l'ensemble de nos contribuables selon les modalités suivantes :

- L'impôt 2020 sur le revenu des personnes physiques sera calculé avec un coefficient de 80% au lieu de 85%.
- Cela correspond à un rabais de 5.88% sur cet impôt. Il sera déduit du solde facturé sur la base du décompte d'impôts 2020.
- La totalité du rabais concédé est évaluée à un montant de Fr. 860'000.00 sur la base de l'évaluation des revenus de cet impôt pour 2020. Le montant correspond pratiquement à l'excédent de revenus de Fr. 883'000.00 de l'impôt sur le revenu des personnes physiques qui ressort des comptes 2020.

L'exercice 2020 est le dernier selon l'ancienne législation et le plan comptable MCH1. Le bouclage des comptes 2020 doit être considéré comme une opération de transition. Les changements importants imposés par MCH2 pour la gestion financière des investissements et des réserves ont été pris en compte de manière anticipée pour la comptabilisation de ces objets au bouclage des comptes 2020. Afin de faciliter la transition et de rendre plus lisibles les documents financiers qui feront référence aux deux systèmes, nous avons d'ores et déjà introduit une partie de la nouvelle terminologie de MCH2 : comptes de résultats au lieu de comptes de fonctionnement, revenus au lieu de produits pour les comptes de résultats, dépenses et recettes pour les comptes d'investissements.

Avec un **total de charges de Fr. 40'973'581.80** et un **bénéfice net de Fr. 2'156'420.52**, les comptes de résultats bouclent avec un **excédent brut de revenus de Fr. 3'016'420.52** dû à la fois à des **charges de Fr. 1'093'575.08 inférieures au budget** et des **revenus de Fr. 1'815'263.44 plus élevés** que les prévisions budgétaires. L'excédent de revenus est principalement dû à des recettes des impôts sur les personnes physiques et sur les personnes morales significativement plus importantes que prévues. **Dans la mesure où nous avons renoncé à tout amortissement**

supplémentaire, le bénéfice net de Fr. 2'156'420.52 constituera une augmentation de la fortune communale au 31.12.2020.

Avec un total de charges de Fr. 2'873'127.90, les comptes d'investissements bouclent avec un excédent de dépenses de Fr. 1'123'892.60 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de Fr. 4'561'200.00. Ce résultat, sensiblement différent des prévisions budgétaires, est dû aux retards et aux reports d'un nombre important de projets.

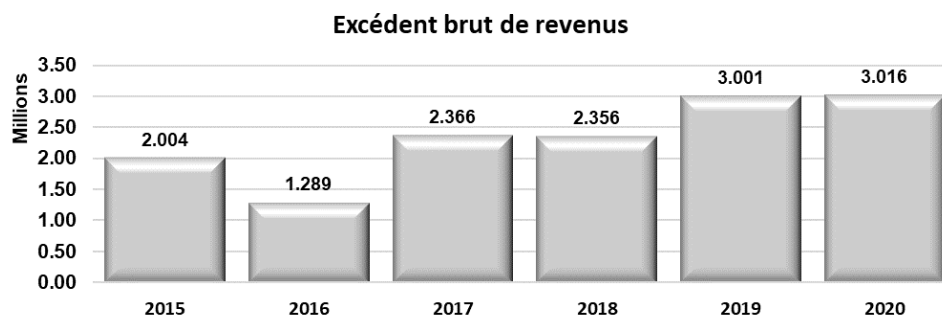
1. Comptes de résultats 2020

1.1 Résultats généraux

	Comptes 2020		Budget 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Chiffres bruts	40'973'581.80	43'130'002.32	41'400'692.00	41'508'274.00
Excédent net de revenus	2'156'420.52		107'582.00	
Amortissements obligatoires	1'767'402.20		1'856'097.00	
Attrib. réserves non-obligatoires				
Cash flow	3'923'822.72		1'963'679.00	
Ecritures à déduire				
Imputations internes	3'467'432.55	3'467'432.55	3'622'947.00	3'622'947.00
Gestion dossiers tiers par le SSoc	3'761'979.33	3'761'979.33	3'800'000.00	3'800'000.00
Provisions extraordinaires	860'000.00		0.00	
Total	8'089'411.88	7'229'411.88	7'422'947.00	7'422'947.00
Chiffres nets du ménage communal	32'884'169.92	35'900'590.44	33'977'745.00	34'085'327.00
Excédent brut de revenus	3'016'420.52		107'582.00	
Evolution des charges par rapport au budget (- 3.22 %)	-1'093'575.08			
Evolution des revenus par rapport au budget (+ 5.33 %)		1'815'263.44		

Les comptes de résultats 2020, 5^e exercice comptable de la commune fusionnée, peuvent à nouveau être considérés comme excellents. Des revenus de près de Fr. 1'800'000.00 supérieurs au budget net (+ 5.33 %) et des charges de près de Fr. 1'100'000.00 inférieures au budget net (-3.22 %) permettent de dégager un **excédent brut de revenus avant écritures extraordinaires de Fr. 3'016'420.52** alors que le budget prévoyait un modeste excédent de revenus de Fr. 107'582.00.

Ce résultat confirme les résultats précédents et la très bonne santé des finances de la commune fusionnée.



1.2 Résultats par chapitre

	Comptes 2020		Budget 2020		Ecart net CO-BU
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Administration	2'972'352.80	131'440.35	3'067'164.00	95'000.00	-131'251.55
Ordre public	524'371.55	335'139.55	634'938.00	269'614.00	-176'092.00
Enseignement et formation	10'059'031.75	1'117'153.70	10'472'759.00	1'057'535.00	-473'345.95
Culture, sports et loisirs	1'907'905.55	180'819.35	1'994'231.00	225'210.00	-41'934.80
Santé	2'842'687.75	16'996.80	2'741'049.00	35'000.00	+119'641.95
Affaires sociales	10'691'778.53	6'765'990.63	10'795'154.00	6'752'200.00	-117'166.10
Transports et communications	1'820'334.30	119'613.90	1'957'532.00	86'000.00	-170'811.60
Protection et aménagement de l'environnement	4'369'746.90	4'034'768.40	4'717'849.00	4'069'900.00	-312'970.50
Economie publique	950'330.45	1'466'538.55	1'003'495.00	1'460'850.00	-58'853.10
Finances et impôts	4'835'042.22	28'961'541.09	4'016'521.00	27'456'965.00	-686'054.87
Total brut	40'973'581.80	43'130'002.32	41'400'692.00	41'508'274.00	-2'048'838.52
Excédent revenus	2'156'420.52		107'582.00		
Imputations internes	3'467'432.55	3'467'432.55	3'622'947.00	3'622'947.00	
Total net	37'506'149.25	39'662'569.77	37'777'745.00	37'885'327.00	
Excédent par rapport aux revenus nets	5.44%		0.28%		

Afin de chiffrer les écarts entre les comptes et le budget 2020, la colonne « Ecart net » contient les augmentations de charges nettes ou les diminutions de revenus nets (signe +) respectivement les diminutions de charges nettes ou les augmentations de revenus nets (signe -).

A l'exception du chapitre « Santé » tous les autres chapitres bouclent avec des charges nettes significativement inférieures au budget.

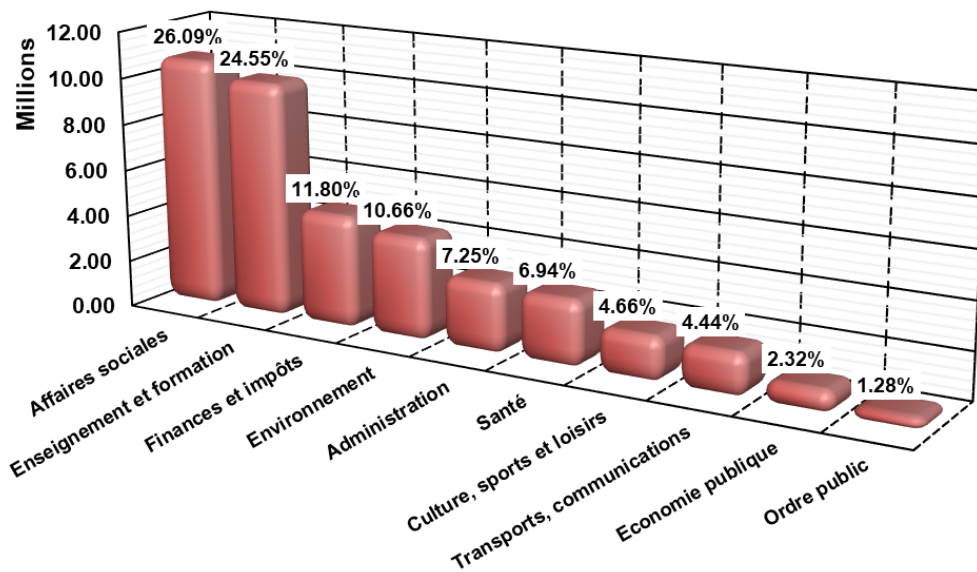
Si on laisse de côté le résultat du chapitre « Finances et impôts », les charges nettes des comptes de résultats sont de Fr. 1'363'000.00 inférieures aux prévisions budgétaires.

Les écarts importants entre comptes et budget sont principalement dus, au chapitre :

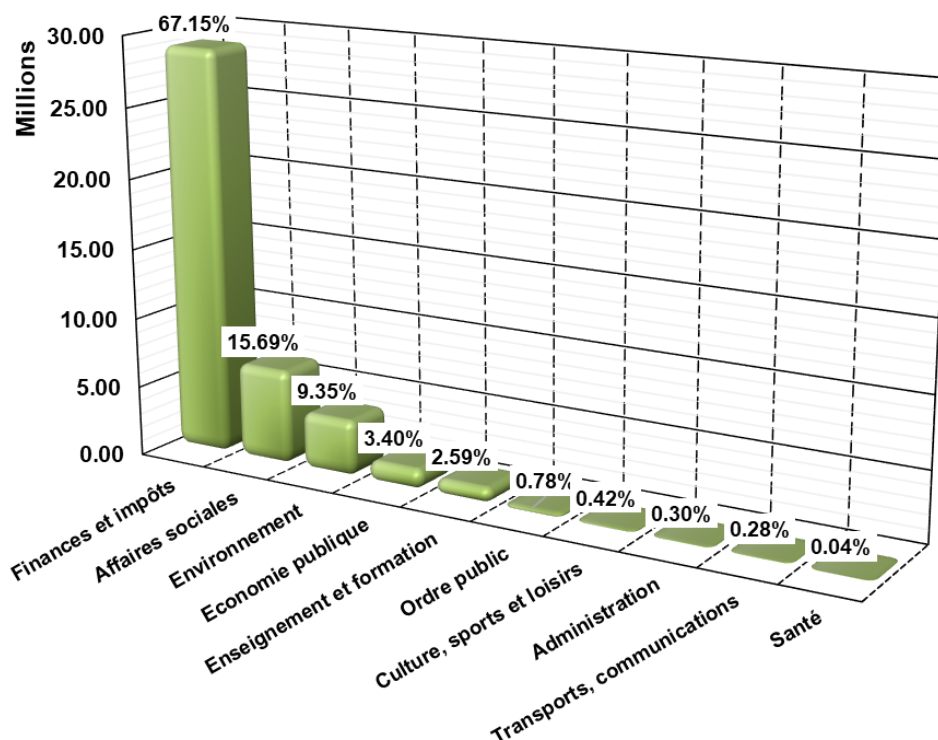
- **Administration** (- 131 kFrs) : frais des autorités (- 40 kFrs), frais de votations et élections (- 17 kFrs), frais de personnel (- 15 kFrs) et frais généraux de l'administration (- 57 kFrs).
- **Ordre public** (- 176 kFrs) : service des curatelles (- 62 kFrs), service du feu (- 92 kFrs).
- **Enseignement et formation** (- 473 kFrs) : écoles primaires (- 62 kFrs), cycles d'orientation (- 196 kFrs), écoles spécialisées (- 176 kFrs) et frais d'exploitation des bâtiments scolaires (- 48 kFrs)
- **Culture, sports et loisirs** (- 42 kFrs) : contributions aux activités culturelles et d'animations (- 6 kFrs), frais d'exploitation des infrastructures culturelles et sportives (- 24 kFrs) et frais de soutien au sport (- 14 kFrs).
- **Santé** (+ 120 kFrs) : contribution aux charges des homes médicalisés (+ 129 kFrs).
- **Affaires sociales** (- 117 kFrs) : frais d'accueil de la petite enfance (- 54 kFrs), participation aux charges de l'AI (+ 43 kFrs), frais de l'aide sociale (- 174 kFrs) et charges du Service social (+ 65 kFrs).
- **Transports et communications** (- 171 kFrs) : routes communales (- 185 kFrs), véhicules du Service technique (- 17 kFrs), promotion des transports publics (+ 28 kFrs.) et trafic régional (+ 11 kFrs).

- **Protection et aménagement de l'environnement** (- 313 kFrs) : frais de gestion des déchets (- 67 kFrs), cimetières (-12 kFrs), correction des eaux et endiguements (- 29 kFrs) et frais liés à l'aménagement du territoire (- 123 kFrs) et aux constructions (- 77 kFrs).
- **Economie publique** (- 59 kFrs) : alpages (- 8 kFrs), exploitation forestière (- 30 kFrs), frais du chapitre de l'énergie (-9 kFrs) et du chapitre des gravières (- 9 kFrs).
- **Finances et impôts** (- 686 kFrs) : principalement un excédent de revenus du chapitre des impôts (- 603 kFrs malgré un rabais de 5.88% sur les impôts sur le revenu des personnes physiques pour un montant total évalué à 860 kFrs).

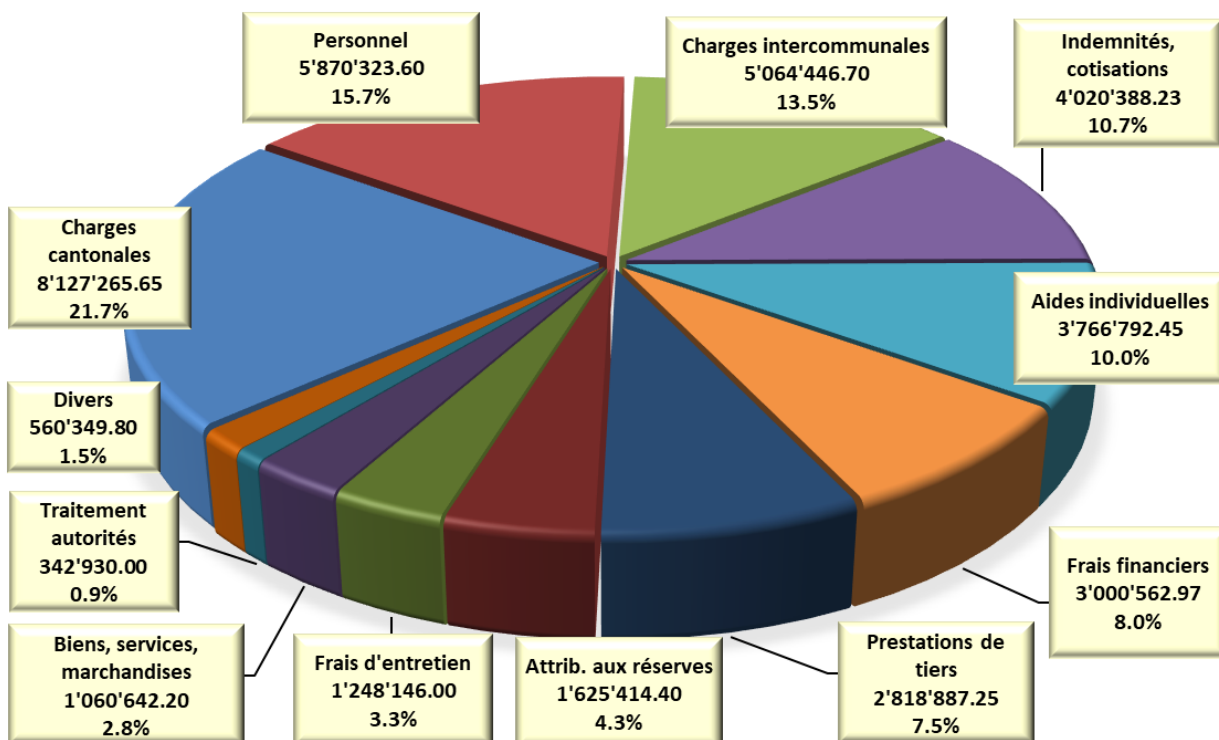
1.3 Répartition des charges par chapitre



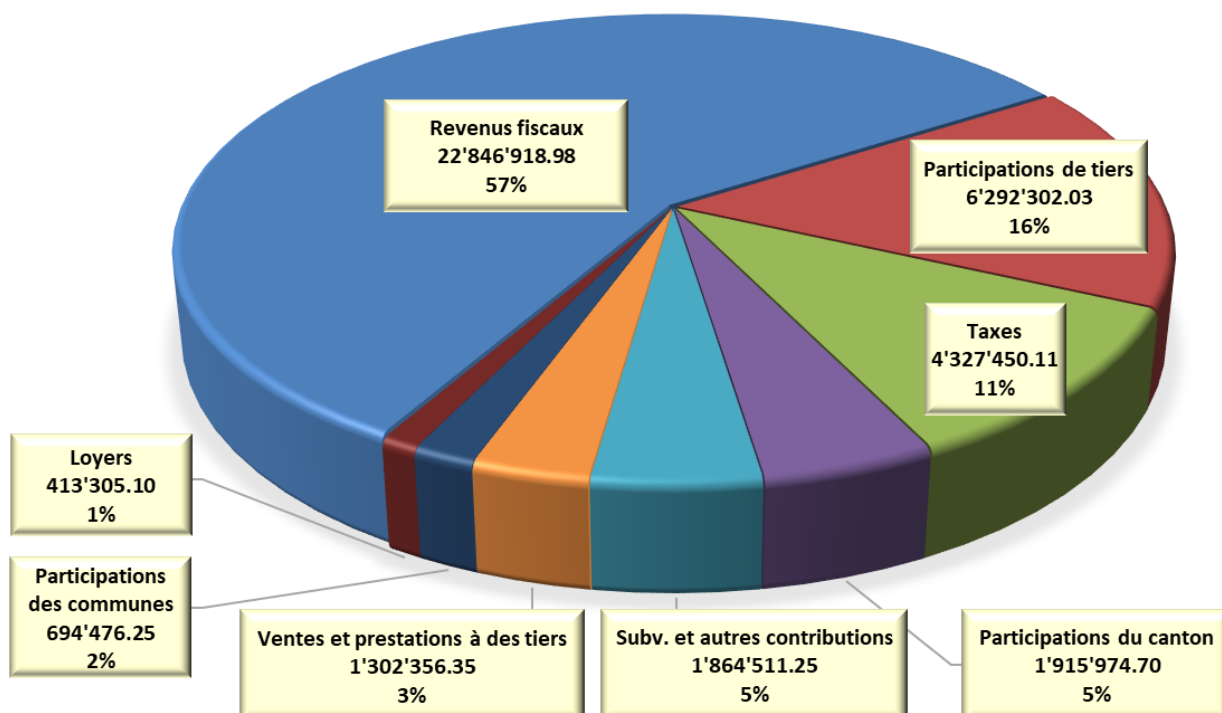
1.4 Répartition des revenus par chapitre



1.5 Répartition des charges nettes par nature – Total Fr. 37'506'149.25



1.6 Répartition des revenus nets par nature – Total Fr. 39'662'569.77



2. Comptes des investissements 2020

2.1 Par chapitre	Comptes 2020		Budget 2020		Ecart net Co - Bu
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Administration	59'287.75	0.00	65'000.00	0.00	-5'712.25
Enseignement et formation	99'161.00	10'000.00	650'000.00	0.00	-560'839.00
Culture, sports et loisirs	1'480.00	0.00	1'050'000.00	0.00	-1'048'520.00
Transports et communications	853'886.00	209'240.00	1'046'200.00	525'000.00	123'446.00
Protection et aménagement de l'environnement	1'784'588.30	1'516'715.30	5'340'000.00	2'750'000.00	-2'322'127.00
Economie publique	44'900.00	13'280.00	0.00	0.00	31'620.00
Finances et impôts	29'824.85	0.00	1'756'000.00	2'071'000.00	344'824.85
Total	2'873'127.90	1'749'235.30	9'907'200.00	5'346'000.00	-3'437'307.40
Excédent de charges/produits		1'123'892.60		4'561'200.00	

2.2 Par catégorie	Comptes 2020		Budget 2020		Ecart net Co - Bu
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Charges et recettes non affectées	0.00	1'206'907.60	40'000.00	2'561'000.00	1'314'092.40
<i>Le montant inscrit aux comptes 2020 représente le total des taxes de raccordement EP et EU.</i>					
Solde de projets terminés avant 2020	4'600.00	0.00	95'000.00	0.00	-90'400.00
Projets terminés au 31.12.2020	663'821.75	9'047.70	801'000.00	0.00	-146'225.95
Projets en cours	2'204'706.15	533'280.00	8'156'200.00	2'785'000.00	-3'699'773.85
<i>Pour un certain nombre de projets, il s'agit d'un report sur l'année 2021 : phase projet pour l'agrandissement de l'école de Rossens, aménagement de vestiaires terrain foot de Rossens, participation aux frais d'équipements de la ZAC Longivue.</i>					
<i>Les projets suivants ont subi des retards importants : Liaison des réseaux EP Haut-Bas Gibloux, mise en séparatif Farvagny-le-Petit.</i>					
Projets reportés	0.00	0.00	615'000.00	0.00	-615'000.00
<i>Il s'agit en particulier des projets suivants : déplacements de conduites EP à Villarlod et Vuisternens-en-Ogoz, allègements de collecteurs d'eaux claires à Villarsel-le-Gibloux</i>					
Projets abandonnés	0.00	0.00	200'000.00	0.00	-200'000.00
<i>Le projet de mise en séparatif secteur Ch. de la Scie à Vuisternens-en-Ogoz a été abandonné.</i>					
Total	2'873'127.90	1'749'235.30	9'907'200.00	5'346'000.00	-3'437'307.40
Excédent de charges/produits		1'123'892.60		4'561'200.00	

Les comptes des investissements 2020 bouclent avec un excédent de charges de près de Fr. 1'120'000.00 alors que les prévisions budgétaires affichaient un excédent de charges de près de Fr. 4'560'000.00. Cet important écart est principalement dû au retard dans la facturation et/ou dans la réalisation d'un nombre important de projets en particulier dans les domaines des routes communales (réfection routes AF), de l'approvisionnement en eau (liaison Haut-Bas Gibloux) et de l'épuration des eaux (mise en séparatif Farvagny-le-Petit) ainsi que dans les projets de construction de bâtiments (extension école de Rossens, vestiaires Rossens).

Projets terminés

Sur l'ensemble des 13 projets terminés au 31.12.2020 pour un total net de Fr. 6'250'334.10, l'économie, par rapport aux crédits alloués, est de Fr. 742'665.90, soit environ 11 %.

Projets en cours

37 projets approuvés sont en cours au 31.12.2020 pour un total de net de Fr. 5'236'340.45 avec un solde de crédits ouverts de Fr. 10'128'379.55.

3. Bilan au 31 décembre 2020

	<i>Bilan au 01.01.2020</i>	Mouvement	Bilan au 31.12.2020
Actifs	57'220'718.38	-561'715.18	56'659'003.20
Patrimoine financier			
Disponibilités	8'688'380.75	-616'307.88	8'072'072.87
Avoirs	-6'037'680.77	327'721.80	-5'709'958.97
Placements	677'798.60	140'455.40	818'254.00
Actifs transitoires	17'743'814.45	-827'727.10	16'916'087.35
Patrimoine administratif			
Investissements	36'148'405.35	414'142.60	36'562'547.95
Passifs	-57'220'718.38	561'715.18	-56'659'003.20
Engagements			
Engagements courants	-1'816'549.94	-102'073.35	-1'918'623.29
Dettes à moyen et long terme	-39'174'016.00	6'987'159.00	-32'186'857.00
Engagements particuliers	-9'649.20	0.00	-9'649.20
Provisions	-2'813'419.73	-838'789.00	-3'652'208.73
Passifs transitoires	-75'082.60	-500'153.95	-575'236.55
Réserves	-8'237'629.17	-2'828'007.00	-11'065'636.17
Fortune	-5'094'371.74	-2'156'420.52	-7'250'792.26

Le bilan résumé au 31.12.2020 ci-dessus appelle les commentaires généraux suivants :

- Le poste d'actifs « Avoirs » avec un solde négatif provient du mode de comptabilisation des acomptes d'impôts payés qui sont comptabilisés au crédit des comptes débiteurs !
- Les amortissements supplémentaires n'étant désormais plus possibles, les investissements sont désormais inscrits à l'actif du bilan (rubrique « Investissements »).
- **Les dettes à moyen et long terme (emprunts bancaires et emprunts LIM) sont en diminution de près de Fr. 7'000'000.00 en raison du remboursement pour près de Fr. 6'000'000.00 d'emprunts au cours de l'exercice 2020.**
- La progression des provisions correspond, pour l'essentiel, à l'estimation du rabais fiscal octroyé sur les impôts 2020.
- Selon les règles MCH2, aucun prélèvement n'a été opéré sur les réserves disponibles. Leur progression correspond aux taxes EP et EU versées aux réserves de ces chapitres.
- **L'augmentation de la fortune communale de Fr. 2'156'420.52 correspond au bénéfice net de l'exercice 2020.**

Pour encore plus de détails sur les comptes 2020, voir sur le site internet communal : <https://www.commune-qibloux.ch>.

Facturation des impôts

Décomptes 2020

Selon décision du Conseil général dans le cadre du bouclage des comptes 2020, un rabais d'impôt sur le revenu des personnes physiques sera octroyé sur les décomptes des impôts 2020. Au moment de l'établissement de votre décompte final 2020, courant 2021, l'impôt sur le revenu sera calculé avec un coefficient de 80% au lieu de 85%, ce qui correspond à un rabais d'impôt de 5.88%. En règle générale et en fonction des acomptes payés, cela correspond à une réduction du solde d'impôts à payer au moment du décompte, voire à un montant en votre faveur. Voir également les informations contenues à ce sujet dans le paragraphe « Comptes 2020 » ci-avant.

Acomptes 2021

Les bulletins de versement envoyés à la fin mai sont destinés au paiement de vos acomptes d'impôt 2021. Comme par le passé, vous pouvez choisir un règlement en 9 acomptes mensuels (de fin juin à fin février selon le calendrier annoncé dans le bulletin communal de mars 2021) ou en un seul versement.

Les coefficients d'impôts sont :

- **Impôt communal 2021** : 85 % sur le revenu et la fortune
- **Impôt paroissial 2021 de Corpataux-Magnedens** : 9 % sur le revenu et 10 % sur la fortune
- **Impôt paroissial 2021 de Farvagny** : 8 % sur le revenu et sur la fortune
- **Impôt paroissial 2021 de Le Glèbe** : 10 % sur le revenu et sur la fortune
- **Impôt paroissial 2021 de Rossens** : 8 % sur le revenu et 10 % sur la fortune
- **Impôt paroissial 2021 de Vuisternens-en-Ogoz** : *Traité par la Paroisse*

Comment les acomptes ont-ils été calculés ?

Le montant des acomptes est calculé sur la base de la cote de la dernière taxation fiscale connue (impôt 2019 pour la plupart des contribuables). Il est de la responsabilité des contribuables de vérifier qu'ils ont reçu des acomptes d'impôts et que le montant des acomptes correspond à leur situation fiscale actuelle. Si tel n'est pas le cas (par ex. revenu antérieur extraordinaire, modification durable de l'activité en 2021), vous avez la possibilité de contacter le Service des finances (tél. 026 552 59 05 ou finances@commune-gibloux.ch) afin d'adapter vos acomptes. Cela pourrait être le cas cette année en raison des conséquences de la crise sanitaire liée au coronavirus. En cas d'augmentation de vos revenus, ceci vous évitera de devoir payer un montant important en une fois lors de l'établissement du décompte final.

A quelle date vais-je recevoir le décompte final de mes impôts ?

Avec l'introduction de la taxation annuelle, l'impôt 2021 sera basé sur les revenus obtenus durant l'année 2021. Aussi, ce ne sera qu'à partir de 2022, après l'examen de votre déclaration indiquant vos revenus 2021, que le Service des finances pourra établir, sur la base des indications du Service cantonal des contributions, le décompte du solde de l'impôt 2021.

Et les intérêts ?

Si les acomptes 2021 versés se révèlent insuffisants pour couvrir l'impôt 2021 fixé par la taxation, les compléments à payer feront l'objet d'une facturation d'intérêts compensatoires au taux de 1.5 %. Ces intérêts seront calculés à partir du 30 juin 2022, jusqu'au moment de l'établissement de votre décompte. En revanche, si les acomptes payés sont trop élevés, un intérêt rémunérateur au taux de 3.0 % sera accordé sur les montants remboursés. Nous appliquons les mêmes taux que le Service des contributions.

A quoi sert le bulletin intitulé « Acompte volontaire 2021 » ?

Lorsque vous remplirez votre déclaration 2021, au début de l'année 2022, vous pourrez calculer votre revenu et votre fortune imposables 2021. Si, à ce moment-là, vous deviez constater que l'impôt réellement dû est sensiblement plus élevé que les acomptes payés, il sera encore temps pour compléter le versement de vos acomptes 2021, afin de limiter le montant à payer au moment de l'établissement du décompte et afin d'éviter ou de réduire la facturation d'intérêts compensatoires lors du décompte final. A cet effet, un bulletin de versement, intitulé « Acompte volontaire année 2021 », à compléter à votre convenance, est joint à l'envoi des acomptes.

Ordre de paiement permanent

Si vous mandatez un établissement bancaire ou postal pour effectuer vos paiements, vous devez modifier chaque année l'ordre permanent en précisant bien l'année pour laquelle les versements sont à effectuer (joindre les bulletins de versement qui sont codifiés). En effet, il est important que vos versements soient mis en compte sur la « bonne » année.

Recommandations et divers

Pour vos paiements, nous vous prions d'utiliser les bulletins de versement (BVR) joints aux factures et de saisir toutes les données de « codage du BV » en cas de paiement par e-banking, faute de quoi le montant versé ne sera pas attribué correctement lors de la reprise automatique des paiements par notre système informatique.

Lorsque les circonstances le justifient, un arrangement peut être accordé pour le paiement d'une facture, sur demande écrite et moyennant intérêts (au taux actuel de 1.5 %) et frais facturés en sus (actuellement Fr. 20.00 dès 6 mensualités, voir document « Emoluments de chancellerie » publié sur notre site internet <https://www.commune-gibloux.ch>).

Par ailleurs, nous nous référons aux communications figurant au verso des factures. En particulier, nous soulignons que le délai de contestation des factures est de 30 jours dès réception.

CULTURE - SPORT - LOISIRS

Mérite sportif de Gibloux 2021

- Vous connaissez un sportif méritant dans la commune ?
- Votre fille ou votre fils a récemment accompli un petit ou un grand exploit sportif ?
- Votre voisine ou votre voisin excelle dans son sport de prédilection ?
- Votre club a vu un de ses membres se distinguer dans sa discipline ?

N'hésitez pas à nous le faire savoir !



Chaque année, la commune de Gibloux récompense un/e sportif/ve qui s'est distingué/e dans l'exercice d'une activité sportive.

Les dossiers de candidature sont à envoyer à la commune jusqu'au 31 décembre 2021. Vous trouverez le règlement et le formulaire de candidature concernant le Mérite sportif sur notre site internet : www.commune-gibloux.ch.

Prix culturel de Gibloux 2021

Le Conseil communal a mis sur pied « Le Prix culturel de la commune de Gibloux », prix qui est décerné chaque année.

Toute personne ou société peut proposer un/e candidat/e au Prix culturel de Gibloux. Le prix récompense une personne, un groupe de personnes ou une organisation résidant dans la commune de Gibloux ou ayant un fort lien avec la commune, qui s'est distingué par son engagement dans le domaine culturel.



Nous vous rappelons que **les dossiers de candidature sont à envoyer à la commune jusqu'au 31 décembre 2021.** Vous trouverez le règlement et le formulaire de candidature sur notre site internet : www.commune-gibloux.ch.

Abonnement culturel pour les jeunes de moins de 26 ans



L'abonnement culturel de 0 à 25 ans est né de la volonté de favoriser la pratique et la découverte culturelle des jeunes en Suisse par la mise en réseau des lieux et par une offre libre et illimitée.

Durant 365 jours, l'abonnement culturel donne libre accès à des milliers d'événements, festivals, spectacles, concerts, ciné-clubs et expositions. Il est valable dans les cantons de Fribourg, Berne, Neuchâtel, du Jura et du Valais. **Il permet également aux jeunes d'assister aux spectacles de la saison culturelle de La Tuffière à Corpataux.**

Dans le but de promouvoir la culture, le Conseil communal a décidé d'offrir des abonnements aux jeunes de moins de 26 ans domiciliés dans notre commune et qui en font la demande. Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer auprès de l'administration communale.

ENERGIE

Economiser de l'énergie en télétravail : un jeu d'enfant

Dans la situation sanitaire actuelle, malgré l'allègement des mesures, nombre de personnes travaillent à domicile. Ordinateur, smartphone et autres appareils consomment beaucoup d'énergie en télétravail. Il vaut donc la peine de veiller à un certain nombre de points pour réduire la consommation d'électricité. Ci-après quelques conseils utiles :

1. Tout brancher sur un même connecteur multiple

En télétravail, on utilise souvent plusieurs appareils tels que laptop et écran simultanément. Une fiche multiple centrale, à laquelle on branche tous les appareils, permet d'économiser l'énergie aisément. Branchez tous vos câbles à ce type de connecteur multiple et débranchez celui-ci totalement une fois le travail terminé. Cela permet de contourner le stand-by, grand consommateur d'électricité, pour économiser de l'énergie.

2. Quitter les applications inutilisées

Vous êtes en visioconférence et plusieurs programmes tournent encore en arrière-plan alors que vous ne les utilisez pas pour l'instant ? Il vaut la peine de les fermer : le PC ou le laptop s'en trouve déchargé, est plus rapide et consomme moins d'électricité.

3. Réaliser les travaux sans liaison internet

Pour les travaux qui peuvent être réalisés sans liaison internet, il vaut la peine de couper la liaison au réseau de l'employeur, voire même celle à internet. Le réseau, qui peut avoir des problèmes de surcharge en raison des nombreux accès, s'en trouve délesté et est donc plus rapide. Cela permet d'économiser une précieuse énergie et de ménager votre batterie. Profitez des moments où vous êtes relié au réseau pour effectuer vos téléchargements.

4. Davantage de concentration par une aération régulière

Ce n'est certes pas un conseil d'économie d'énergie, mais aérer est quand même très utile. L'air frais permet d'accroître la concentration et d'améliorer le climat ambiant. En ouvrant régulièrement les fenêtres, vous ajustez en outre la température des locaux de travail et vous assurez que l'air ne devienne pas trop sec. La période de chauffage en est exclue. Pendant cette période, il est recommandé de faire entrer de l'air frais dans la pièce pendant une courte durée par le biais de la ventilation.

5. Acheter des appareils efficaces

Si vous devez acheter de nouveaux appareils pour le travail à domicile, jetez un coup d'œil à leur efficacité énergétique. Vérifiez, en outre, si l'appareil utilisé peut encore être réparé et utilisez intelligemment les appareils existants. Lors de tout nouvel achat, l'étiquette-énergie renseigne sur l'efficacité de l'appareil et sa consommation électrique. Consultez les informations de l'étiquette-énergie avant l'achat.

Ces quelques astuces vous permettent très simplement d'économiser l'énergie en télétravail, d'être efficace et simultanément de mieux apprécier le travail à domicile.

Source : SuisseEnergie

LE CONSEIL GÉNÉRAL

DÉCISIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL

Dans sa séance du 30 mars 2021, le Conseil général a :

- Accepté la révision du règlement relatif aux mesures d'encouragement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et pour la promotion des énergies renouvelables.
- Accepté l'abrogation du règlement relatif à l'impôt sur les appareils de jeu et sur les appareils distributeurs automatiques.
- Pris connaissance du rapport final de la Commission « Règlement sur l'épuration ».
- Accepté la proposition selon l'art. 47 du Règlement du Conseil général (RCG) de M. Frédéric Oberson, Corpataux-Magnedens, Mme Catherine Balmer, Vuisternens-en-Ogoz, M. Philippe Dougoud, Farvagny, M. Michel Brunisholz, Le Glèbe et M. Dominique Castella, Rossens, demandant une modification des règlements communaux relatifs à la distribution d'eau potable ainsi qu'à l'évacuation et à l'épuration des eaux.
- Accepté la proposition selon l'art. 47 du Règlement du Conseil général (RCG) de M. Stiobban Godel, pour une majorité du cercle de Le Glèbe, concernant le versement des jetons de présence d'une séance du Conseil général en bons d'achat auprès de l'économie giblousienne.
- Considéré comme non recevable la proposition selon l'art. 47 du Règlement du Conseil général (RCG) de M. Daniel Charrière, Le Glèbe, demandant au Conseil communal d'établir un processus de traitement des déchets papiers avec les règles et lois liées à la protection de la personnalité.
- Accepté la proposition selon l'art. 47 du Règlement du Conseil général (RCG) de M. Léo Bulliard et M. Julien Gremaud, Farvagny, demandant un congé paternité de 4 semaines, respectivement 20 jours pour le personnel communal.
- Accepté la modification du règlement du Conseil général.
- Pris acte de la réponse du Conseil communal à la proposition de M. Gilles Barras, Farvagny, concernant le règlement relatif à la détention et l'imposition des chiens (28 mai 2020). Réponse jugée non satisfaisante par M. Barras qui demande une nouvelle proposition.
- Pris acte de la réponse du Conseil communal à la proposition de M. Julien Gremaud, M. Serge Roubaty, Mme Catherine Perritaz, Farvagny, M. Florian Berset, Le Glèbe, Mme Danielle Baechler, Corpataux-Magnedens et Mme Catherine Ducrest-Wyssmüller, Rossens, pour la création d'un « Prix pour l'environnement » (28 mai 2020). La réponse est jugée partiellement satisfaisante. Le Conseil communal est invité à poursuivre ses réflexions durant la législature 2021-2026.
- Pris acte des informations transmises concernant l'analyse du fonctionnement de l'administration.
- Pris acte des informations transmises concernant la situation du Home médicalisé du Gibloux.

Dans sa séance du 3 mai 2021, le Conseil général a :

- Procédé à l'ouverture de la séance de constitution par le Doyen d'âge M. Bernard Eltschinger.
- Elu Mme Sophie Tritten à la Présidence du Conseil général pour la période 2021-2022.
- Elu Mme Catherine Ducrest-Wyssmüller à la Vice-Présidence du Conseil général pour la période 2021-2022.
- Elu cinq scrutateurs pour la durée de la période administrative.
- Elu cinq scrutateurs suppléants pour la durée de la période administrative.
- Déterminé le nombre de membres et élu les cinq membres de la Commission financière.
- Elu les sept membres de la Commission de naturalisation.
- Elu les cinq membres de la Commission d'aménagement.

En début de séance, M. le Préfet de la Sarine a procédé à l'assermentation des Conseillères générales et Conseillers généraux.

Dans sa séance du 31 mai 2021, le Conseil général a :

- Pris acte des informations concernant le rapport de gestion 2020 de la commune de Gubloux.
- Approuvé les comptes 2020 de la commune de Gubloux.
- Pris acte des informations concernant le rapport de gestion 2020 du Home médicalisé du Gubloux.
- Approuvé les comptes 2020 du Home médicalisé du Gubloux.
- Approuvé le crédit d'engagement de CHF 49'000.- : Rossens – rénovation de l'ancienne école – crédit d'étude.

Dates des prochaines séances :

- Mercredi 6 octobre 2021
- Lundi et mardi 6 et 7 décembre 2021

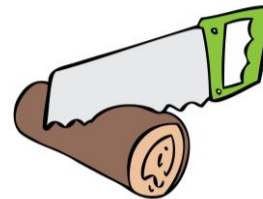


INFORMATIONS DE L'ADMINISTRATION

PERSONNEL COMMUNAL

Départ

Fin apprentissage Dylan Clerc, forestier-bûcheron



FERMETURE D'ÉTÉ

Tous les services de l'administration communale seront fermés pour les vacances d'été la semaine du

**lundi 2 août 2021
au vendredi 6 août 2021**

Durant cette période, le numéro 026 552 59 99 sera à votre disposition **en cas d'urgence uniquement** (heures de bureau).

Pour les cartes d'identité, vous voudrez bien contacter le Service de la population et des migrants SPoMi, Route d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot, tél. 026 305 14 92 ou passer commande en ligne sur www.passeportsuisse.ch.



FÊTE NATIONALE

La manifestation de la Fête nationale 2021 est organisée en collaboration avec la Société de jeunesse de Vuisternens-en-Ogoz. Elle se déroulera

**le dimanche 1^{er} août 2021 dès 18h00
sur le site du stand de tir à Vuisternens-en-Ogoz**

Un tout-ménage avec des informations complémentaires sera distribué dans le courant du mois de juillet.

La manifestation aura lieu sous réserve de la situation sanitaire et dans le respect des prescriptions cantonales et fédérales.



SERVICE TECHNIQUE

Biodiversité

La commune est sensible à la diminution de la biodiversité. Dès lors, grâce aux prairies fleuries mises en place à différents endroits du territoire, elle s'efforce de créer de nouveaux lieux pour son développement.

Davantage d'informations sur le site :

<https://www.jardinsuisse.ch/fr/umwelt/umweltschutz/biodiversitat/>



Recyclage du PET



Bravo à la population pour son engagement... la collecte du PET a permis les économies suivantes :



environ 28'512 kg de gaz à effet de serre



environ 9'029 litres de pétrole

Nouveautés au Service technique

Le Service technique communique et informe. N'hésitez pas à consulter sa page internet <https://commune-gibloux.ch/service-technique> où vous trouverez des mises à jour fréquentes, des actualités sur les travaux, sur les fermetures d'eau, des aides, des règlements et bien d'autres éléments.



Réservations des salles

Afin de faciliter la réservation des infrastructures communales et de répondre aux questions très fréquentes, une nouvelle page internet (<https://commune-gibloux.ch/service-technique/location-infrastructures-communales>) avec tous les documents a été créée. La réservation des trois objets suivants se fera dorénavant en ligne :

- Rossens - Pavillon communal
- Rossens - La Source
- Rueyres-St-Laurent – Chapelle

Selon le fonctionnement, d'autres objets en ligne pourraient suivre à l'avenir.

Règlement sur les énergies

Le nouveau règlement sur les énergies, accepté par le Conseil général, est disponible en ligne : <https://commune-gibloux.ch/service-technique/energie-et-environnement>.

Piscines

Voici quelques indications concernant l'exploitation des piscines :

- **Remplissage** : de nuit via votre réseau privé -> Merci de nous avertir afin que notre service de permanence ne s'inquiète pas de la consommation nocturne.
- **Vidange** : Selon les prescriptions cantonales que vous trouvez sur le site internet : <https://www.fr.ch/daec/sen/actualites/piscines-privées-prescriptions-en-matiere-de-protection-des-eaux>.

SERVICE SOCIAL DU GIBLOUX

Nouveaux horaires d'ouverture

Depuis le 1^{er} juillet 2021, le Service social du Gibloux a de nouveaux horaires d'ouverture.

Nous vous remercions de bien vouloir en prendre bonne note



Lundi	08.30-11.30	14.00-16.30
Mardi	fermé	14.00-16.30
Mercredi	08.30-11.30	fermé
Jeudi	08.30-11.30	14.00-16.30
Vendredi	fermé	fermé

SERVICE DES CURATELLES DU GIBLOUX

Nouveaux horaires d'ouverture

Depuis le 1^{er} juillet 2021, le Service des curatelles du Gibloux a de nouveaux horaires d'ouverture.

La réception téléphonique reste toutefois inchangée, à savoir tous les matins de 8h15 à 11h30.

Nous vous remercions de bien vouloir en prendre bonne note.



Lundi	08.30-11.30	14.00-16.30
Mardi	fermé	14.00-16.30
Mercredi	08.30-11.30	fermé
Jeudi	08.30-11.30	14.00-16.30
Vendredi	fermé	fermé

LUDOTHÈQUE DU GIBLOUX

Horaires d'ouverture durant les vacances d'été

La ludothèque reste ouverte durant les vacances d'été (tous les mardis de juillet et août) soit :

Mardi 13 juillet	15h30 – 19h00
Mardi 20 et 27 juillet	15h30 – 17h00
Mardi 03 et 10 août	15h30 – 17h00
Mardi 17 août	15h30 – 19h00



Adresse :

**Route de la Pépinière 20
1696 Vuisternens-en-Ogoz**

Téléphone : **026 411 17 81**

Durant les heures d'ouverture

www.ludo-gibloux.ch - Facebook



ÉCOLES MATERNELLES

La commune soutient deux écoles maternelles actives sur le territoire communal : La Maison des Petits à Villarlod et la Chrysalide à Rossens. Pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec les responsables.

La Chrysalide - Changement de directrice

A partir de la rentrée 2021, Mme Belinda Bossy sera la nouvelle responsable de l'école maternelle La Chrysalide à Rossens.

Mme Bossy est éducatrice de l'enfance, diplômée depuis 2006 à l'ESSEDE (Ecole supérieure en éducation de l'enfance) à Lausanne. Elle est maman de deux enfants de 6 et 9 ans et, durant ces 15 dernières années, elle a exercé sa profession dans diverses crèches du canton de Fribourg et de Vaud avec des enfants âgés de 3 mois à 4 ans.

Mme Bossy se tient à votre disposition pour tout renseignement, n'hésitez pas à la contacter (coordonnées ci-après).



Ecole maternelle « La Chrysalide »



L'école maternelle, Route du Jordil 10 à Rossens, qui accueille des enfants dès 2 ans jusqu'à leur entrée à l'école obligatoire, va changer de responsable et élargir les horaires dès septembre 2021 !

Ouverture du lundi au vendredi de 8h15 à 11h15 et le lundi et mardi après-midi de 13h30 à 16h30.

Attention, il ne reste plus beaucoup de place !!!

Inscriptions et informations par mail à : lachrysalide.maternelle@gmail.com

Site internet : www.la-chrysalide.ch



Responsable : Belinda Bossy
Sur-Carro 14
1727 Corpataux
076 587 50 69

La Maison des Petits



La journée « portes ouvertes » a eu lieu le lundi 5 juillet 2021

Si vous n'avez pas pu y participer et que vous souhaitez visiter notre école maternelle, n'hésitez pas à nous contacter pour fixer un rendez-vous

Venez découvrir, en toute convivialité, notre structure où les petits apprennent pas à pas à devenir grands avec joie ! Une belle occasion pour les grands de poser toutes leurs questions et de jeter un œil sur le monde des petits !

La Maison des Petits
Place de l'Ecole 2
1695 Villarod

☎ 079 / 449.25.67
✉ info@maisondespetits.com
@ www.maisondespetits.com



Les citoyens(nes) de la Commune de Gibloux ont la possibilité de commander du bois de feu.

Ordre de facturation : N° :	
No comptable : 810.435.55	
Bulletin de commande à adresser à : (pour tous renseignements 079/413.55.40) rene.bovigny@commune-gibloux.ch	M. René Bovigny Forestier de triage 1696 Vuistemens-en-Ogoz
Nom et prénom : (laisser blanc)
Rue : NO
Localité
Téléphone

L'équipe forestière vous prépare volontiers les assortiments de bois de feu suivants :

Assortiments	Prix et quantité par stère TVA incluse						Montant total
	Longueur	Quantité	Bois vert	Quantité	Bois sec ¹		
Bois de feu feuillus en quartier	1 m		75.00	--	--	F	
	1 m		90.00		115.00	D	
	50 cm		110.00		135.00	D	
	33 cm		115.00		145.00	D	
	25 cm				155.00	D	
Bois de feu feuillus long	4 – 6 m		43.00	--	--	F	
Bois de feu résineux en quartier	1 m		50.00	--	--	F	
	1 m		70.00		85.00	D	
	50 cm		85.00		100.00	D	
	33 cm		95.00		115.00	D	
Bois de feu résineux long et rond	1 à 6 m		35.00	--	--	F	
Copeaux de bois	m ³		25.00	--	--	F	
Copeaux de chauffage vert	min. 30 m ³		40.65	--	--	D	
Copeaux de chauffage sec	min. 30 m ³		47.75			D	
Bois de feu sec en carton (25 kg) au centre forestier à Vuistemens-en-Ogoz					10.00/carton	F	Au centre
Tous les prix ci-dessus s'entendent TVA comprise							
Total							

Bois sec ¹ : en stock limité
 F : pris en forêt
 D : livré à domicile – **minimum 2 stères**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

FAMIYA SERVICE DE GARDE D'ENFANTS



Vous cherchez une solution de garde pour votre enfant ?

Nos accueillantes offrent une alternative à l'accueil collectif en crèche, en ouvrant leur milieu familial à votre enfant, le temps de la garde.

famiya assure la surveillance de l'accueil, gère tous les aspects administratifs et s'occupe de la formation de son personnel.

Inscrivez-vous !



Vous souhaitez devenir accueillante ?

Nous cherchons des personnes sérieuses et motivées, qui sont prêtes à faire de l'accueil d'enfants leur quotidien professionnel.

Rejoignez-nous et suivez une formation afin de respecter les standards d'accueil de famiya, et d'offrir aux enfants un environnement favorable à leur épanouissement.

Envoyez-nous votre candidature !



026 322 69 26 info@famiya.ch

www.famiya.ch



Les associations regroupées au sein des Ligues de santé du canton de Fribourg assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans les lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Cugy, Guin et Morat.



Ligue fribourgeoise contre le cancer

- Conseil et soutien psychosocial aux personnes malades et à leurs proches
- Soutien à la réinsertion professionnelle (job-coaching)
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs : récolte et enregistrement de tous les cas de cancers du canton, analyse statistique

026 426 02 90 – info@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



Dépistage du cancer Fribourg

- Mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Dépistage du cancer du côlon pour les femmes et les hommes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein et du côlon

026 425 54 00 – depistage@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

- Soins palliatifs spécialisés
- Conseil, soutien et orientation pour les personnes concernées par une situation de maladie grave
- Formation de professionnels et de bénévoles

026 426 00 00 – voltigo@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



diabètefribourg

- Consultations infirmières spécialisées en diabétologie pour enfants et adultes
- Soins spécifiques de pieds de diabétiques
- Consultations diététiques
- Vente de matériel
- Formation de professionnels des domaines scolaires et de la santé
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 80 – info@diabetefribourg.ch – www.diabetefribourg.ch



Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Consultations infirmières, conseils et soutien psychosocial pour les personnes souffrant de maladies respiratoires
- Location et vente d'appareils respiratoires
- Dépistage de la tuberculose et enquêtes d'entourage
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 70 – info@liguepulmonaire-fr.ch – www.liguepulmonaire-fr.ch



PEPS Fribourg – Prévention et promotion de la santé

- CIPRET : Aide à l'arrêt du tabac et campagnes de prévention
- Santé en entreprise : prévention et promotion de la santé sur le lieu de travail
- Activités de promotion de la santé et de prévention des maladies respiratoires, cancer et diabète

026 425 54 10 – info@peps.ch – www.peps-fr.ch

Février 2021



Notre association est active pour les habitants de la commune de Gibloux et compte un peu plus d'une centaine de membres. Nous organisons de nombreuses activités pour les habitants de la commune. Vous trouverez de plus amples renseignements sur notre site internet : www.giblouxsolidaire.ch.

Afin de renforcer notre comité et de mieux répartir les différentes tâches, nous cherchons actuellement des :

Membres du comité

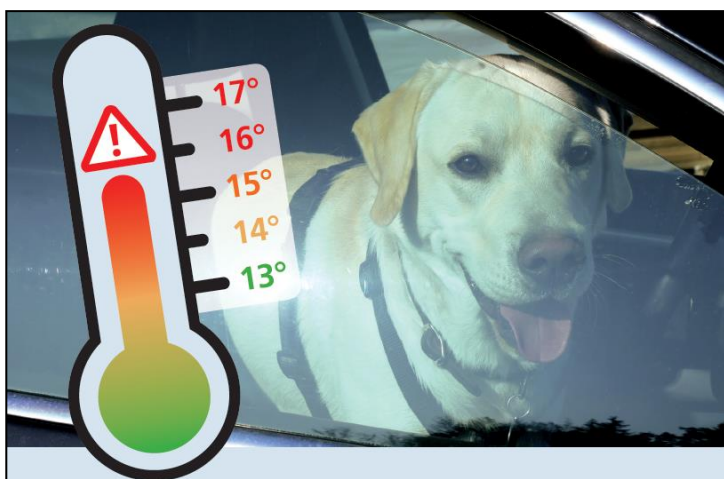
Nous nous efforcerons de vous confier des tâches par rapport à vos préférences et vos capacités. Elles sont multiples et très variées.

Les membres du comité sont des bénévoles.

Si vous êtes intéressé à rejoindre notre sympathique et dynamique équipe, nous vous prions de contacter Mme Catherine Perritaz, Présidente, au 079 634 10 58 ou un autre membre du comité.

D'avance nous vous remercions pour votre intérêt.

SUSY UTZINGER – FONDATION POUR LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX



Laisser un animal dans un véhicule en pleine chaleur peut s'avérer mortel!

Il suffit d'une température extérieure de 15°C pour que la chaleur dépasse rapidement les 50°C à l'intérieur d'une voiture.

Entrouvrir les fenêtres ne suffit pas à rafraîchir suffisamment un véhicule. En quelques minutes, un chien laissé dans ces conditions peut souffrir d'un coup de chaleur mortel.

Les chiens n'aiment pas la chaleur

Durant les grosses chaleurs estivales, ne laissez pas votre chien dans votre voiture en stationnement.

Lors de vos déplacements, placez, si possible, votre chien à l'abri du soleil direct. Des vitres teintées (il existe des films teintés à poser soi-même) ou des pare-soleils fixés par des ventouses permettent de filtrer les rayons.

Attention : même avec la climatisation en marche, il se peut que la chaleur à l'arrière du véhicule soit trop élevée pour votre compagnon à quatre pattes.

Urgence chien ou chat ? Animal en danger de mort ? Ayez les bons réflexes ! Commandez gratuitement les brochures « premiers secours pour chiens et chats » sur www.susyutzinger.ch.

Contrôle des champignons



De début **AOUT** à fin **OCTOBRE**
M. Georges Steiner effectuera le contrôle
des champignons à :

VUISTERNENS-EN-OGOZ

Chez Dany à la route de Bulle 15

**le mercredi et dimanche
de 18h00 à 19h00**

Tous les autres jours, M. Steiner est disponible dès
17h00 à son domicile à la Rue des Moines
à Romont au 079 / 654 15 21.

Le contrôle est gratuit pour les habitants de la commune
de Gibloux. Celui-ci se déroulera selon les mesures de
protection recommandées par le Conseil fédéral.

Organisation

**SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE
VUISTERNENS-EN-OGOZ**



Adresses et horaires des services

Administration communale
Route de Fribourg 5
Case postale 70
1726 Farvagny

Service/Secteur

Secrétariat général T 026 552 59 02
administration@commune-gibloux.ch

Contrôle de l'habitant T 026 552 59 03
habitant@commune-gibloux.ch

Administration scolaire et extrascolaire T 026 552 59 04
admin.scolaire@commune-gibloux.ch

Service des finances T 026 552 59 05
finances@commune-gibloux.ch

Service technique T 026 552 59 06
technique@commune-gibloux.ch

Police des constructions T 026 552 59 07
constructions@commune-gibloux.ch

Permanence technique 079 545 96 99

Service des forêts

Route de la Pépinière 20 T 026 552 59 08
1696 Vuisternens-en-Ogoz M 079 413 55 40
forets@commune-gibloux.ch

Service social du Gibloux

Route du Jordil 10 T 026 552 59 60
1728 Rossens
service.social@commune-gibloux.ch

Service officiel des curatelles du Gibloux

Route du Jordil 10 T 026 552 59 63
1728 Rossens
Adresse postale:
Case postale 62, 1726 Farvagny
service.curatelles@commune-gibloux.ch

Horaires d'ouverture

Lundi	8h30-11h30	15h00-19h00
Mardi	fermé	14h00-17h00
Mercredi	8h30-11h30	14h00-17h00
Jeudi	8h30-11h30	14h00-17h00
Vendredi	8h30-11h30	14h00-16h00

Veille de fête jusqu'à 16h00

Horaires d'ouverture

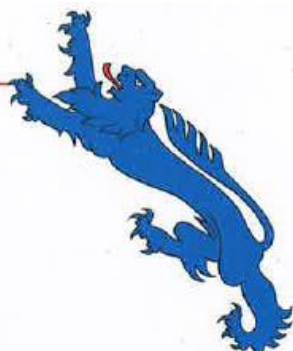
Lundi	8h30-11h30	14h00-16h30
Mardi	fermé	14h00-16h30
Mercredi	8h30-11h30	fermé
Jeudi	8h30-11h30	14h00-16h30
Vendredi	fermé	fermé

Horaires d'ouverture

Lundi	8h30-11h30	14h00-16h30
Mardi	fermé	14h00-16h30
Mercredi	8h30-11h30	fermé
Jeudi	8h30-11h30	14h00-16h30
Vendredi	fermé	fermé

**Permanence téléphonique tous les matins
de 8h15 à 11h30**

Impression: Canisius SA, Fribourg
Imprimé sur du papier 100% recyclé



printed in
switzerland